

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS** **DU LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017**

***Nous demandons aux délégués d'évoquer, avec leurs camarades, les différents points discutés lors de ce conseil.***

***Grâce à ce compte rendu, les délégués pourront facilement, en heure de vie de classe par exemple, rapporter aux élèves de leur classe le déroulement de cette réunion fort importante pour la vie du collège.***

***Il ne s'agit pas de lire ce texte mais plutôt d'en faire un résumé avec, peut-être, l'aide d'un adulte (le professeur principal par exemple).***

Sont présents à ce conseil : Ph. Chamailard, CPE ; A.Guiseppin, intendante ; J.L.Rablot, principal ; J.C.Soulard, principal adjoint ainsi que 56 délégués sur les 58 attendus, deux étant malades.

**Ordre du jour** : les sujets abordés découlent des idées, des interrogations et des doléances des élèves abordées lors des réunions de préparation aux conseils de classe. Cependant, les six premiers sujets seront proposés par le CPE.

Présentation des thèmes qui seront évoqués:

- Brève explication sur le conseil des délégués et le conseil de vie collégienne
- Nouveaux questionnaires disponibles pour les délégués
- Point sur les médiateurs élèves
- Travail sur le harcèlement à l'école
- Point sur les photos scolaires
- Fonctionnement du foyer des élèves
- Soucis avec les transports scolaires
- Améliorations et idées proposées par la classe de 5D
- L'aide au travail personnel proposée le soir aux élèves.
- Point sur la restauration
- Les toilettes des élèves
- Les fontaines à eau
- Les voyages scolaires en classe de 3°
- Les déchets sur la cour
- La nouvelle sonnerie du collège

## **Brève explication sur le conseil des délégués (CDE) et le conseil de vie collégienne (CVC)**

Le CDE permet aux représentants des élèves d'aborder, avec l'équipe de direction et le CPE, les points évoqués pendant la préparation au conseil de classe, qui ne concernent pas directement ce dernier. Le conseil de classe se centre sur la vie des élèves au sein de la classe, le CDE examine plutôt la vie de l'élève dans la totalité du collège et à ses abords immédiats.

Un compte rendu de ce CDE est distribué aux délégués quelques semaines après cette réunion afin qu'ils rapportent aux camarades de classe, l'ensemble des réflexions, idées et décisions prises lors des débats.

Le CVC est un CDE sous forme réduite ( treize élèves seulement avec l'équipe de direction et le CPE) complété par un représentant des parents, un des agents du collège et un autre des enseignants. Ce CVC a lieu une fois le compte rendu distribué aux délégués.

### **Nouveaux questionnaires disponibles pour les délégués**

Deux nouveaux questionnaires ( distribués aux délégués lors de ce conseil) ont vu le jour grâce à Mme Labarre. Elle a proposé une formule plus positive que celle de la page 15 du livret et un peu plus ouverte sur la réflexion. Le CPE les a mis en forme et déclinés en deux formats différents et Pierre Bouligand les a rédigés sur informatique. Grâce à l'enseignante, deux nouvelles formules viennent compléter les six autres versions déjà disponibles pour les délégués. Les huit questionnaires seront disponibles à la vie scolaire pour les trimestres suivants.

### **Point sur les médiateurs élèves**

Toutes les classes (à part une oubliée) ont déjà reçu une information sur les élèves médiateurs. Pour rappel une médiation, c'est une résolution de petits conflits réalisée par deux élèves formés en faveur de deux autres élèves et ceci sans intervention d'adultes. 17 adultes du collège ont suivi une formation afin d'encadrer les 19 élèves médiateurs. Ces élèves ont suivi une formation de deux jours.

A partir du lundi 22 janvier, les médiations entre élèves pourront commencer dans une salle spécialement aménagée à cet effet, la salle 113. Les rendez-vous seront proposés par les adultes mais les élèves en conflit pourront aussi prendre directement rendez-vous avec les élèves médiateurs à la vie scolaire.

Les gros conflits resteront pris en en charge par les adultes...

### **Travail sur le harcèlement à l'école**

Le CPE présente aux élèves, un nouveau film ayant pour thème le harcèlement à l'école. Ce court-métrage vient compléter le diaporama et les trois autres vidéos stockées sur une clef USB ; clef qui reste disponible à l'ensemble des délégués.

Ainsi, lors d'une vie de classe, les délégués ont la possibilité de projeter les diapositives et les quatre films à leurs camarades, tout en s'aidant de la trame d'intervention rédigée par le CPE. Chaque délégué volontaire, peut emprunter la clef USB auprès de Philippe Chamillard,

Une petite heure de formation aura lieu au cours du mois de janvier, entre 12 et 14h, à destination des délégués de 6° puisque ceux-ci ne connaissent pas encore ce support et cette intervention en classe. Les délégués des niveaux supérieurs peuvent aussi refaire cette sensibilisation, s'ils le souhaitent... Le matériel est à leur disposition au bureau du CPE. Mme Freulon a déjà travaillé avec cette clef et ses élèves cette année.

### **Point sur les photos scolaires**

La société qui nous vendait les photographies scolaires a malheureusement fait faillite pendant les vacances de la Toussaint... Les photos ont certes été prises, mais la gestion, la distribution et la vente de celles-ci ne sont plus possibles avec cette société avec laquelle nous travaillions depuis 15 ans. Cependant le photographe, qui s'est déplacé au collège, a gardé les photographies des élèves et il se propose de les tirer et de les vendre aux familles intéressées. Après rendez-vous avec le Principal, le CPE et Mme Verger, le photographe a été autorisé à lancer cette vente en faveur de nos élèves et du FSE ( Foyer Socio Educatif) du collège. La vente aura lieu au cours du mois de Janvier.

A noter, que les bénéfices des ventes de ces photos permettent de financer les différents clubs du collège et de nombreuses activités en faveur des collégiens.

### **Fonctionnement du foyer des élèves.**

Le CPE est très interrogatif quant au fonctionnement du foyer et au rôle des responsables élèves de ce lieu dédié aux collégiens. Ce lieu est certes un endroit de détente, de rencontre et de jeux mais il n'est pas possible que quelques élèves y fassent un peu n'importe quoi ( on entre quand ce n'est pas le bon créneau -les 4°et 3° viennent perturber les 6° et 5° pendant leurs créneaux- on s'assoit à deux voire trois par chaise au risque de les casser, on lance les boules de billard, on ne range pas les jeux, on s'assoit sur le comptoir, on pousse le son de la musique, on manque de respect aux responsables, on laisse des déchets sur le sol ...).

Ce qui motive l'ouverture de ce lieu ne tient pas uniquement du domaine du jeux et de la détente ; ce qui intéresse les adultes en général le CPE plus particulièrement, c'est que ce lieu soit géré par les élèves en faveur des élèves. Les élèves doivent essayer de devenir responsables à l'instar de ceux qui choisissent de d'endosser le rôle de médiateur, celui de délégué ou d'animateur de clubs. Hors de question que ce soit un adulte qui conduise le foyer des élèves. Ou alors, comme l'a proposé le CPE lors du 1<sup>er</sup> CDE , on peut étendre l'ouverture de la Ludothèque de Molière (Club Jeux) à tous les jours entre 12 et 13h. Mais cette proposition a été rejetée par le CDE.

On se doit donc de trouver de nouveaux responsables de foyer (peut être plus sérieux, plus motivés que certains) en complément de ceux qui remplissaient bien leurs tâches afin que l'on ne se retrouve pas dans la situation que le foyer a connu lors du départ de Philippe Ch en 2017 : fermeture totale du foyer...

Avis aux volontaires motivés. Pourquoi pas des délégués par ailleurs ?

Une réunion avec Mélanie Belliard qui suit le foyer, le Cpe et les responsable se déroulera en Janvier.

### **Soucis avec les transports scolaires**

M.Rablot fait le point avec les délégués afin d'appeler dès le lendemain, les services du Conseil Régional qui gèrent les transports scolaires et les alerter sur les soucis et inquiétudes soulignés par les élèves... Depuis le début du mois de décembre, il surveille de près les retards des cars transportant les élèves et a pris contact avec les transporteurs dans le but de régler ces dysfonctionnements.

Le Principal rappelle aux délégués et à tous les élèves que les parents peuvent aussi téléphoner aux Conseils Départemental et Régional pour signaler les soucis que connaissent leurs enfants avec les cars scolaires.

Des problèmes sont évoqués pour les cars 1, 3, 4, 6, 7, 8 et 9 ; retards le matin, soucis à certains arrêts, arrivée trop en avance le mercredi matin, chauffeurs qui conduisent brusquement.

Le soir, les cars partent assez tard selon l'organisation voulue par la Vie Scolaire... Depuis que ce dispositif a été mis en place, rares sont les élèves qui ratent désormais leurs cars, alors, qu'il y a encore deux ans avant la mise en place de cette procédure, il y avait souvent entre deux et quatre élèves qui rataient leur transport scolaire.

### **Améliorations et idées proposées par la classe de 5D**

Les deux délégués de 5D nous présentent quelques points évoqués avec leurs camarades de classe :

Les élèves demandent s'il est possible d'installer des buts mobiles sur la cour pour jouer au football. Cette idée, évoquée par Mme Labarre lors du dernier Conseil d'Administration, sera examinée en CVC selon le désir de M.Rablot. Il y a du « pour »( éviter les traces de balle sur les murs et le bruit sur les parois des préfabriqués) et il y a du « contre »( ne pas transformer la cour en terrain de foot ce qui exclurait toutes celles et tous ceux qui ne jouent pas, quelle gestion pour ces buts ?). La décision sera prise en CVC.

Les camarades de 5D ne comprennent pas qu'il n'y ait pas de préau devant le collège à son entrée. Comment les élèves , qui attendent l'ouverture du collège le matin, peuvent-ils se protéger de la pluie lors de cette attente ?

Il n'a pas été prévu lors de la reconstruction du collège en 2000 de construire un préau à l'entrée de l'établissement. Une procédure simple existe quand il pleut le matin à l'attente de l'ouverture du collège : les élèves peuvent entrer en passant par le portillon ( en sonnant si nécessaire) et se réfugier dans le hall. Les membres de la vie scolaire arrivent à 8h30, ils peuvent donc accueillir les élèves en cas de pluie ; l'ouverture du portail n'intervient qu'à 8h40.

Les délégués demandent s'il est possible d'organiser encore plus de sorties scolaires au cours de cette année scolaire ... M.Rablot rappelle que toutes les sorties et tous les voyages scolaires sont proposés par les enseignants, et qu'il n'est pas question d'organiser des sorties, histoire de se promener. Les professeurs proposent des sorties et voyages en lien avec les programmes et apprentissages scolaires ou avec l'éducation des collégiens. Ainsi les adultes ont réfléchi à des sorties scolaires et à des activités en septembre 2017 ; celles -ci ont été listées et choisies en fonction des financements possibles par le collège et par le FSE. Ainsi la plupart des projets proposés par les enseignants ont été retenus... Pour un coût global très élevé ; le collège (et le FSE dans une moindre mesure) ont fait un énorme effort financier. L'Association des Parents des élèves apportent aussi ponctuellement son soutien financier.

Ainsi pour de nouvelles sorties, il faudra probablement attendre Septembre 2018 et voir les propositions des enseignants.

Autre question des élèves de 5D : le collègue peut-il fournir des raquettes et des balles de tennis de table pour les tables disposées sur la cour ? La réponse est négative mais rien n'empêche les élèves de venir avec leurs propres balles et leurs propres raquettes afin de jouer... Un nouveau filet sera installé sur une des tables abîmée...

### **L'aide au travail personnel (l'ATP) proposée le soir aux élèves.**

Les délégués de 6° regrettent de ne pas avoir eu, en classe, de véritable information sur l'ATP proposée par la vie scolaire, aux élèves, <sup>1</sup>entre 17h25 et 18h25. Pour information, cette aide est encadrée, en fin de journée, par trois surveillants qui accueillent chacun, et au maximum, dix élèves. Chaque soir, il n'y a donc que trente places. L'information doit normalement être donnée par les Professeurs Principaux aux élèves qui en manifestent le besoin ( besoin d'être aidé et suivi par un adulte, ne pas rester isolé , nécessité de travailler dans un lieu plus calme ...).

L'an prochain, si la situation évolue, il est possible que l'information soit donnée à chaque élève de 6°. A voir entre le CPE, le Principal et les professeurs principaux de 6°.

Le monitorat ( aide entre élèves, tous les jours, entre 13 et 14h au 2nd étage) a été présenté par le CPE dans toutes les classes de 6° sauf la 6H ( ce manque devrait être rectifié au cours du mois de Janvier)

### **Point sur la restauration**

Quelques délégués estiment que la qualité de la nourriture a légèrement baissé par rapport au début de l'année. Affirmation qui étonne sincèrement certains délégués, Philippe Chamailard ainsi que M.Soulard, principal adjoint. Ce dernier souligne qu'il a été dit exactement l'inverse lors des 14 conseils de classe qu'il a présidé...

Les élèves réclament le retour de la boîte idées ; Mme Guiseppin est d'accord pour qu'elle reprenne du service, en espérant que les demi-pensionnaires n'écriront pas trop de bêtises ou de plaisanteries dans cette boîte.

Il est à noter qu'il y a toujours plus de choix à 11h30 ou à 12h qu'au service de 13h. A midi, il reste parfois des entrées ou des desserts de la veille et à 13h, les plats qui ont eu le plus de succès sont parfois en nombre très restreint... Difficile de prévoir ce qui va plaire aux élèves pour en faire en plus grand nombre et impossible de tout produire en très grande quantité car on risquerait d'être obligé de jeter énormément de nourriture

Mme Guiseppin évoque le grand choix de plats qui est proposé aux élèves : potage, entrées au choix, plat de résistance au choix, légumes variés, plusieurs desserts, fromage ou yaourt et enfin salade.

Certains délégués demandent à Mme Guiseppin, s'il est possible d'acquérir des pichets, toujours transparents, mais avec des couvercles afin de limiter le dépôt de pain dans ceux-ci... Est-il aussi possible d'installer une seconde fontaine à eau à l'intérieur du self ? Idées et propositions recueillies et étudiées par notre Intendante.

### **Les toilettes des élèves**

L'organisation du nettoyage des toilettes des élèves a changé l'année passée : elles sont désormais nettoyées le matin et l'après-midi avant les récréations. Du nouveau matériel a aussi été acheté pour les agents qui s'occupent des toilettes, afin de simplifier leur travail mais aussi pour encore mieux nettoyer ces espaces. Mme Guiseppin a aussi fait installer des distributeurs dans chaque cabine de toilette.

Les élèves et le Cpe se félicitent de ces avancées et il y a moins de salissures... Même si certains élèves irrespectueux continuent, malgré les efforts réalisés, à laisser du papier et du pain sur le sol et s'amuse à jeter de l'eau sur le carrelage ( en particulier chez les garçons)

### **Les fontaines à eau**

« Pourquoi les fontaines à eau sont-elles fermées et recouvertes en ce moment ? » Elles sont simplement fermées et purgées de toute leur eau afin d'éviter les phénomènes de gel pendant l'hiver... Si l'eau venait à geler à l'intérieur de ces fontaines situées en extérieur, elles seraient gravement endommagées. Elles seront remises en service au début du printemps, comme chaque année.

### **Les voyages scolaires en classe de 3°**

Voir la réponse de M.Rablot donnée au point « **Améliorations et idées proposées par la classe de 5D** »

### **Les déchets sur la cour**

Une élève note qu'il y a une grosse quantité de papier et de chewing-gum sur la cour... Heureusement, quelques élèves courageux, responsables et respectueux viennent, pendant les heures d'étude, donner un coup de main aux agents en ramassant une grosse quantité de papier dans le hall et sur la cour.

Le CDE félicite ces élèves qui épaulent les agents, mais regrette fortement qu'il y ait autant de débris sur le sol du collège. Il est normal, au regard du nombre important de collégiens, que l'établissement soit à nettoyer chaque journée de la semaine. Mais il est toutefois anormal, que quelques élèves jettent leurs papiers et leurs chewing-gums sur le sol, sans les déposer dans les nombreuses poubelles mises à la disposition de chacun. On peut malheureusement constater le même type de comportement au self-service autour de quelques tables qui accueillent quelques élèves très irrespectueux de notre environnement .

### **La nouvelle sonnerie du collège.**

Cette avancée est toujours d'actualité et Mme Guiseppin suit le dossier, ouvert il y a déjà trois ans... Le retard ne vient pas du collège mais plutôt du Conseil Départemental.

Secrétaires de séance : Lisa Desoeuvre et Philippe Chamailard.